



Règlement / Cahier des charges V1 du 08/09/2025

Plateau Qualificatif Régional « ELITE 2 » RMU18

Dimanche 14 septembre 2025

à LORIENT (56)

Ce tournoi regroupe 9 équipes de la catégorie « U18M » postulants à la 1^{ère} phase du championnat de BRETAGNE 2025/2026.

Qualifications à l'issue du plateau :

- Equipes classées de 1 à 3 : qualifiées pour la **poule Elite** de la phase 1 du championnat régional ;
- Equipes classées de 4 à 9 : qualifiées pour une **poule Honneur (géographique)** de la phase 1 du championnat régional.

CONDITION DE PARTICIPATION DES JOUEURS-JOUEUSES-ENTRAÎNEURS :

- Le responsable de l'équipe **devra présenter (et laisser) à son arrivée un trombinoscope** sur feuille papier au responsable de la ligue ;

Chaque joueur et entraîneur figurant sur le trombinoscope **doit être qualifié le jour de la compétition**, y compris les licences T (En cas d'absence sur le trombinoscope, une pièce d'identité devra être présentée par tout joueur, joueuse et/ou entraîneur inscrit sur la feuille de match) ;

- Un joueur (se) ne peut jouer dans une même catégorie que dans un seul club ou CTC ;
- Maximum 10 joueurs(ses) par équipe pour l'ensemble d'un plateau qualificatif.

S'agissant de plateaux regroupant les équipes départementales souhaitant disputer les championnats régionaux :

- Le surclassement départemental est accepté pour participer aux rencontres ;
- L'extension AST pour les joueurs et joueuses des Inter-Équipes des CTC n'est pas requise.

Les équipes départementales qualifiées à l'issue du plateau pour disputer les championnats régionaux **devront se conformer aux règles régionales** en matière de surclassement régional et d'extension AST (coût ainsi engagé uniquement en cas de qualification).

ORGANISATION ET QUALIFICATION POUR LE CHAMPIONNAT REGIONAL :

Les équipes sont réparties dans 3 poules de 3 équipes.

Les 1ers de chaque poule rencontrent une équipe classée deuxième d'une autre poule :

- Les vainqueurs sont qualifiés pour la poule Elite – Phase 1 du Championnat Régional ;
- Qualification des autres équipes pour les poules HONNEUR en phase 1

REGLEMENT SPORTIF :

2 x 8 minutes décomptées (durée de la mi-temps : 3 minutes)

1 temps-mort en 1^{ère} mi-temps – 2 temps-morts en deuxième mi-temps.

Poules : match nul possible, pas de prolongations dans les matchs de poules.

Rencontre croisée : prolongations de 3 mns

Joueur : 4 fautes personnelles – Equipe : 3 fautes d'équipe par mi-temps

Les autres règles sont celles en vigueur dans le règlement sportif de la catégorie

CLASSEMENT :

3 points pour 1 match gagné – 2 points pour 1 match nul – 1 point pour 1 match perdu

En cas d'égalité, point-avantage particulier puis quotient points marqués / points encaissés si nécessaire ;

Si égalité parfaite, classement en fonction du ranking

ARBITRAGE :

Désignation des arbitres assurée par la CRO.

Les tables de marque seront assurées par les équipes venant de jouer (club hôte pour les premières rencontres et les derniers matchs de qualification).

Les feuilles de match et listes de joueurs seront à faire parvenir à la Ligue de Bretagne par le responsable désigné de l'organisation le plus tôt possible pour permettre les vérifications.

Le représentant « Ligue » devra communiquer au président de la commission sportive de la Ligue le classement de ce plateau dès la compétition terminée.

Une feuille d'émargement comportant les rencontres sera à faire signer par les arbitres ayant officié et à retransmettre à la Ligue afin de permettre leur défraiement.

Tout litige éventuel sera géré par le responsable de la Ligue

CLUB SUPPORT :

Collation :

Prévoir sandwiches ou repas froids pour les arbitres, responsable de la ligue et de l'organisation du plateau. Le tout à facturer à la Ligue après validation par le responsable Ligue de l'événement.

Matériel :

1 jeu de chasubles par salle – Matériels nécessaires aux tables de marque – Fléchage éventuel des salles.

Fin de participation :

Prévoir des grandes bouteilles de jus de fruits pour les équipes.